



Assurance accidents

Accident Extra Liberty Accident Top Liberty

Les assurances accidents pour
les exigences élevées

Trois bonnes raisons pour Accident Extra Liberty



Libre choix de l'hôpital et du médecin dans tous les hôpitaux de Suisse reconnus par Sanitas



Division demi-privée, avec possibilité de choisir la division privée



Couverture en cas de traitements d'urgence à l'étranger et assistance médicale, y compris le rapatriement dans le pays d'origine

Trois bonnes raisons pour Accident Top Liberty



Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier en cas de traitements à option et d'urgences



Assistance médicale à l'étranger, y compris le rapatriement dans le pays d'origine



Prise en charge complète des frais de transport et de sauvetage

sanitas

Bien que nous ne puissions pas vous mettre à l'abri des risques rencontrés au quotidien, nous pouvons faire en sorte que vous disposiez d'une assurance optimale en cas d'accident. Accident Extra Liberty et Accident Top Liberty vous offrent des soins hospitaliers à bon prix en division demi-privée ou privée.

Aperçu des prestations

Prestations	Assurance accidents div. demi-privée Accident Extra Liberty	Assurance accidents div. privée Accident Top Liberty
Prestations stationnaires		
Traitements aigus	Chambre à deux lits dans les hôpitaux de Suisse reconnus par Sanitas	Chambre à un lit dans tous les hôpitaux du monde entier
États de l'UE/AELE (en cas d'urgence)	Chambre à deux lits, max. 180 jours, lors de traitements en dehors des accords bilatéraux	Chambre à un lit, montant illimité, lors de traitements en dehors des accords bilatéraux
Autres pays (en cas d'urgence)	Chambre à deux lits, max. 180 jours	Chambre à un lit, montant illimité
Rooming-in	Frais de séjour des personnes accompagnatrices lors du traitement hospitalier stationnaire d'un petit enfant	Frais de séjour des personnes accompagnatrices lors du traitement hospitalier stationnaire d'un petit enfant
Soins à domicile	CHF 50.-/jour, max. 90 jours et max. CHF 5000.- pour les soins prodigués par du personnel soignant diplômé	100%, max. 90 jours, pour les soins prodigués par du personnel soignant diplômé
Aide-ménagère	CHF 25.-/heure, max. CHF 750.-/an pour la personne responsable du ménage: - après un séjour hospitalier - si cela permet d'éviter un séjour hospitalier	CHF 25.-/heure, max. CHF 1500.-/an pour la personne responsable du ménage: - après un séjour hospitalier - i cela permet d'éviter un séjour hospitalier
Prestations ambulatoires		
États de l'UE/AELE (en cas d'urgence)	90%, max. 180 jours pour les traitements en dehors des accords bilatéraux	90%, max. 180 jours pour les traitements en dehors des accords bilatéraux
Autres pays (en cas d'urgence)	90%, max. 180 jours	90%, max. 180 jours
Remplacement d'effets personnels	CHF 2000.- par événement pour le nettoyage, la réparation ou le remplacement des vêtements abîmés	CHF 2000.- par événement pour le nettoyage, la réparation ou le remplacement des vêtements abîmés
Moyens auxiliaires	80%, max. CHF 500.- par année civile	80%, max. CHF 1000.- par année civile
Autres prestations		
Sanitas Assistance	Permanence téléphonique 24 heures sur 24 pour un soutien dans le monde entier en cas d'urgences médicales	Permanence téléphonique 24 heures sur 24 pour un soutien dans le monde entier en cas d'urgences médicales
Transport à l'étranger et rapatriement	100% si organisé par Sanitas Assistance	100% si organisé par Sanitas Assistance
Transports/sauvetage	100%, max. CHF 30 000.-	100%, sans limitation, actions de recherche max. CHF 20 000.-/événement

Les montants susmentionnés sont des montants maximaux et sont valables par année civile, sauf mention contraire.

Seules la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMa) et les ordonnances y relatives ainsi que les conditions générales d'assurance (CGA) et les conditions complémentaires (CC), y compris les listes complémentaires de Sanitas, font foi pour le versement des prestations.

Particulièrement recommandé

Pour les personnes exerçant une activité professionnelle: L'assurance accidents de votre employeur couvre uniquement la division générale? Dans ce cas, Accident Extra Liberty ou Accident Top Liberty constitue le complément optimal pour bénéficier de soins hospitaliers de premier ordre en cas d'accident.

Pour les personnes exerçant une activité lucrative indépendante, employés à temps partiel, femmes et hommes au foyer, étudiants, enfants et jeunes: Vous n'êtes pas couvert par votre employeur en cas d'accident? Avec Accident Extra Liberty ou Accident Top Liberty, vous n'avez pas de soucis à vous faire en cas d'accident, car vous ou vos enfants bénéficiez de la meilleure couverture.